

LES ÉCOLES RESPECTUEUSES DES DROITS AU QUÉBEC

Le modèle Écoles Respectueuses des Droits encourage un environnement d'apprentissage dans lequel tous les acteurs de la communauté scolaire se sentent inclus et respectés. L'approche soutient la mission de l'école québécoise, la Loi sur l'instruction publique du Québec et les politiques du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, dont celles sur les services éducatifs complémentaires et l'approche École en santé.

Que ce soit ce qui est enseigné et appris en classe, la façon dont participent les élèves à la vie scolaire, la prise de décisions administratives, les projets éducatifs choisis, les initiatives en matière de diversité culturelle, de lutte contre l'intimidation ou les besoins particuliers des élèves, les Écoles Respectueuses des Droits appuient les efforts des provinces et des territoires afin de créer un milieu d'apprentissage dans lequel les enfants, tout comme les adultes, se sentent respectés et responsabilisés. Il en résulte un climat plus inclusif et plus paisible dans l'école; les élèves réussissent mieux, ils s'absentent moins et les enseignants et enseignantes sont davantage satisfaits.

Le modèle Écoles Respectueuses des Droits privilégie une approche qui permet le développement intégral des élèves dans leur milieu scolaire.

LIENS AVEC LE PROGRAMME DE FORMATION DE L'ÉCOLE QUÉBÉCOISE

Les principes au cœur des Écoles Respectueuses des Droits font partie intégrante des valeurs et approches véhiculées par le Programme de formation de l'école québécoise. Les références spécifiques aux droits et responsabilités sont présentes dans le programme d'éthique et culture religieuse (1^{er}, 2^e et 3^e cycles), dans plusieurs axes de développement des domaines généraux de formation Vivre-ensemble et citoyenneté, Environnement et consommation et Médias ainsi que dans le programme d'éducation préscolaire.

Pour en apprendre davantage sur l'initiative Écoles Respectueuses des Droits ou pour obtenir des ressources éducatives qui vous seront utiles, visitez le lemondeenclasse.unicef.ca.



Pour obtenir plus de renseignements :

Hélène Moïse
Responsable du programme Le monde en classe
UNICEF Québec
514 288-5134, poste 8423
hmoise@unicef.ca

UNICEF Québec
4994, boul. De Maisonneuve O.
Bureau 103
Westmount (Québec) H3Z 3B9

ÉCOLES RESPECTUEUSES DES DROITS

Comment UNICEF Canada, les écoles et nos communautés s'unissent pour transformer l'ensemble des milieux d'apprentissage en adoptant une approche fondée sur les droits de l'enfant.



unicef 

écoles
respectueuses
des droits^{MD}

LE MODÈLE DES ÉCOLES RESPECTUEUSES DES DROITS D'UNICEF CANADA

Le modèle des Écoles Respectueuses des Droits d'UNICEF Canada s'appuie sur la Convention relative aux droits de l'enfant des Nations Unies, afin de favoriser une culture scolaire inclusive, participative et respectueuse pour les enfants et les adultes.

Il propose une structure pédagogique souple qui aide les écoles à mettre en place un environnement d'apprentissage axé sur une approche fondée sur les droits de l'enfant. Le modèle repose sur le principe selon lequel l'épanouissement d'un enfant nécessite qu'il se sente inclus, développe un sentiment d'appartenance et sache que son opinion est considérée. Il permet à l'enfant d'entrer en contact avec les idéaux universels de respect envers lui-même et envers les autres, de sa communauté et du monde contemporain.

« Les enfants participent à la gestion de leur école. Ils suivent le programme d'enseignement de la Colombie-Britannique, mais ils le font de façon très particulière et c'est vraiment une école hors de l'ordinaire. »

Mary Ellen Turpel-Lafond, chargée du dossier de l'Enfance en Colombie-Britannique, commentant le programme Écoles Respectueuses des Droits mis en œuvre à la *Cape Horn Elementary School*.

LES ÉCOLES RESPECTUEUSES DES DROITS ET LA PARTICIPATION DES ÉLÈVES

Le modèle Écoles Respectueuses des Droits facilite la participation scolaire en mettant en place un ensemble de valeurs communes au sein de l'école. Les droits de l'enfant en tant que principe directeur auquel adhèrent les élèves, le personnel enseignant et la direction de l'école contribuent à créer un sentiment d'appartenance dans l'établissement. En outre, le respect des droits crée une structure de valeurs sur laquelle s'appuient les élèves pour prendre des décisions, moduler leur comportement et orienter leur participation.

« Tout le monde est plus heureux et a son mot à dire. C'est vraiment bien de connaître ses droits. »

Kenna, élève de 5^e année à la *Cape Horn Elementary School* à Coquitlam, en Colombie-Britannique, première École respectueuse des droits de l'enfant au Canada.



Selon les recherches de madame Covell et de monsieur Howe, chercheurs au *Children's Rights Centre* (Centre des droits de l'enfant) de l'Université du Cap-Breton, en devenant respectueuse des droits, une école jouit également d'un éventail d'avantages dont bénéficient à la fois les élèves et le personnel enseignant.

POURQUOI LES DROITS DE L'ENFANT?

Les droits de l'enfant sont définis dans la Convention relative aux droits de l'enfant des Nations Unies comme étant les conditions nécessaires à la survie, à l'épanouissement et à la protection de l'enfant.

En ratifiant la Convention en 1991, le Canada s'est engagé à ce que ses gouvernements provinciaux et fédéral assurent et respectent ces droits. Il reconnaît les droits de l'enfant à participer à la vie familiale, scolaire et communautaire. Les écoles représentent les établissements publics les plus présents dans le quotidien de l'enfant. Ces établissements, par la protection et l'exercice des droits de l'enfant, contribuent au développement de leur potentiel.

UNE ÉCOLE RESPECTUEUSE DES DROITS...

- place la Convention relative aux droits de l'enfant des Nations Unies au cœur de sa culture;
- enseigne et intègre la compréhension des responsabilités de chacun envers l'autre et celle des sociétés envers les enfants;
- assure la cohérence entre les tâches quotidiennes liées à l'enseignement, l'administration de l'établissement, la gestion des projets et les programmes entrepris à l'école, ainsi que les politiques de gestion internes;
- donne aux enfants la possibilité d'exprimer leur opinion, de participer aux décisions concernant l'école et leur classe, et de contribuer à la résolution des problèmes.

AVANTAGES POUR LES ENFANTS

- moins d'intimidation et d'indiscipline;
- moins de rancune lors de résolution de conflits entre eux et avec les adultes;
- davantage de respect envers eux-mêmes ainsi que les autres enfants dans leur vie et ailleurs dans le monde;
- seront davantage portés à avoir une pensée critique plus développée;
- diminution de l'exclusion;
- augmentation de la fréquentation scolaire;
- apprentissage des droits ainsi que des responsabilités des citoyens et des citoyennes du monde.

AVANTAGES POUR LE PERSONNEL ENSEIGNANT

- Les enseignants et enseignantes constatent qu'ils se sentent plus engagés dans l'école et plusieurs retrouvent la motivation qui les a incités à choisir l'enseignement.
- Les enseignants et enseignantes disposent de plus de temps pour enseigner et pour faire progresser les enfants; ils peuvent instaurer des critères de formation plus élevés et les perturbations sont moins nombreuses dans les classes.
- L'atmosphère dans l'école et dans les classes étant plus saine, les enseignants et enseignantes apprécient davantage leur travail.

L'EXPLORATION DES DROITS DE L'ENFANT EN CLASSE

Des élèves de 5^e année consultent des livres de l'UNICEF pour connaître les besoins des enfants en matière de survie et d'épanouissement. À la suite de leur lecture, ils ont conçu des affiches de sensibilisation au droit universel de l'éducation pour leur école.

